Journal Officiel
de la Nouvelle-Calédonie

N° 2026-00320

Délibération n° 96-2026/APS du 22 octobre 2026

Relative au débat d'orientation budgétaire

L'ASSEMBLÉE DE LA PROVINCE SUD,

Délibérant conformément à la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la loi modifiée n° 99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la délibération n° 11-2011 du 26 mai 2011 relative à la mise en place de l'instruction comptable M52 ;

Vu la délibération n° 70-2026/APS du 23 juillet 2026 approuvant le règlement budgétaire et financier ;

Vu l'arrêté modifié du 22 avril 2011 relatif à l'expérimentation par la collectivité de Nouvelle-Calédonie, les provinces et leurs établissements publics administratifs de l'instruction budgétaire et comptable M52 applicable aux départements et à leurs établissements publics administratifs ;

Vu le rapport n° 214227-2026/1-ACTS/DFI du 23 septembre 2026,

A ADOPTÉ EN SA SÉANCE PUBLIQUE DU 22 OCTOBRE 2026, LES DISPOSITIONS DONT LA TENEUR SUIT :

Article 1 : Le débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2027 s'est tenu en application de l'article 183-2 de la loi organique susvisée

Article 2 : La présente délibération sera transmise à Mme la commissaire déléguée de la République et publiée au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

La Présidente

SONIA BACKES